

Enseignantes et enseignants NON légalement qualifié-e-s en adaptation scolaire

Secteur des jeunes

Année scolaire 2023-2024

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des enseignant-e-s non légalement qualifié-e-s en adaptation scolaire pour effectuer de la suppléance occasionnelle au secteur des jeunes. En fonction des besoins des écoles, ces personnes pourraient être requises dans le cadre d'affectations à pourvoir, à court et à moyen terme, dans différents milieux : écoles primaires, secondaires et spécialisées.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ([carte des territoires](#)). Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employées et employés dont 8 000 enseignantes et enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés ? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Être enseignant-e non légalement qualifié-e en adaptation scolaire au CSSDM, c'est :

- Participer activement au développement de la société montréalaise en contribuant à la réussite scolaire des élèves qui ont des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.
- Acquérir une expérience complémentaire dans un domaine qui vous passionne : l'éducation.
- Bénéficier d'une formation rémunérée destinée aux enseignants non légalement qualifié-e-s, donnée par des conseillers pédagogiques d'expérience.
- Découvrir une variété de territoires couvrant toute l'île de Montréal.
- S'assurer de travailler dans un établissement scolaire d'accès facile en transport en commun.
- Bénéficier de rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.).

Rôle et responsabilités

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à soutenir les apprentissages d'élèves du primaire (4 à 12 ans environ) ou du secondaire (12 à 21 ans) à risque, en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) en vue de favoriser leur réussite personnelle, scolaire et sociale.

Cette personne prend en charge un groupe d'élèves, crée des occasions d'apprentissage variées et adaptées aux besoins et aux caractéristiques de ces élèves afin qu'ils progressent et s'épanouissent par l'apprentissage de la discipline à l'étude.

Plus particulièrement, cette personne est notamment responsable de :

- **Planifier, préparer et donner** des cours, mettre en place des situations d'enseignement et d'apprentissage **et effectuer des évaluations** en tenant compte des programmes d'études et du projet éducatif de l'école, des élèves (variétés des besoins, caractéristiques, forces et difficultés), de l'organisation spatiale et physique de la classe, du matériel disponible et nécessaire et du contexte organisationnel.
- Gérer le fonctionnement du groupe-classe en structurant son horaire et son environnement, en instaurant un certain nombre de règles et en veillant à la qualité des relations avec et entre les élèves.
- Collaborer et s'impliquer au sein de l'équipe-école (enseignants, professionnels, direction, etc.) afin de prendre des décisions cohérentes et de coordonner les interventions dans l'intérêt des élèves, notamment en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école, des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage.
- Collaborer avec la famille de chaque élève en l'informant des réalisations et des défis de l'élève, en répondant à ses questions et écoutant ses préoccupations, en communiquant ses attentes quant aux résultats, attitudes et comportements souhaités en classe ainsi qu'en l'impliquant et la faisant participer aux apprentissages de l'élève.

Pour davantage d'information, les ressources suivantes peuvent être consultées :

- Le site du Gouvernement du Québec « [Découvrir la profession d'enseignant](#) »
- [Référentiel de compétences professionnels de la profession enseignante](#)
- [Programme de formation de l'école québécoise](#)

Qualifications et expérience requises (une des options suivantes) :

- Détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée de 3 ans dans une discipline enseignée dans les écoles du CSSDM en formation générale des jeunes (FGJ) ou dans un domaine connexe (psychologie, psychoéducation, travail social, sciences de l'éducation) et avoir de l'expérience pertinente avec des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) acquise au cours des 5 dernières années.
- Détenir un baccalauréat quelle que soit la discipline, un certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme et avoir de l'expérience pertinente avec des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) acquise au cours des 5 dernières années.
- Détenir un baccalauréat quelle que soit la discipline, un DESS en intervention comportementale avec la clientèle TED et avoir de l'expérience pertinente avec des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) acquise au cours des 5 dernières années.
- Détenir un baccalauréat quelle que soit la discipline, un DESS en évaluation, intervention et soutien psychologique chez une clientèle possédant une déficience intellectuelle et avoir de l'expérience pertinente avec des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) acquise au cours des 5 dernières années.
- Détenir un baccalauréat, quelle que soit la discipline, un DEC en éducation spécialisée et avoir de l'expérience pertinente avec des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) acquise au cours des 5 dernières années.

** Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*

(MIFI) : <https://www.quebec.ca/emploi/reconnaissance-etudes-experience/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>

**Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

Exigences

- S'engager à suivre une formation obligatoire adaptée aux enseignants non légalement qualifiés offerte par les Services éducatifs du CSSDM.
- Avoir une preuve de réussite du test de français (TECFÉE, SEL (version B) ou CÉFRANC) ou vous engager à le fournir dans un délai prescrit si vous réussissez le processus de sélection (des conditions s'appliquent).

Concernant la preuve de réussite du test de français, nous vous invitons à communiquer avec l'un des organismes suivants afin de vous inscrire au test si ce n'est déjà fait ou si vous avez des questions en lien avec son contenu et sa préparation:

- **Centre d'évaluation linguistique (TECFÉE ou CÉFRANC) : 514-356-6789**
- **Service d'évaluation linguistique (SEL version B) : 1-877-444-2505**

Le savez-vous ?

- Vous ne disposez pas de ces qualifications académiques ? Le gouvernement du Québec offre depuis l'automne 2022, une aide financière afin de soutenir les étudiants à temps plein de plusieurs programmes d'études collégiales ou universitaires requis dans le domaine de l'éducation ? Pour savoir si vous êtes admissible et pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/bourses-perspective>

Rémunération

Taux de la suppléance en vigueur

Pour postuler

Cliquez [ICI](#)

Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Les employés du Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM) sont soumis à la loi sur la laïcité de l'État. Cette loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#)